

bus indiennes. Ce coup d'o il sûr était chez lui comme une inspiration divine et le rendait prêt à s'imposer n'importe quel sacrifice pour réaliser ses projets.

Jusqu'alors la Compagnie de la Baie d'Hudson avait eu la prétention de borner la prédication de l'Évangile aux limites de la Rivière Rouge. Elle craignait de voir s'introduire dans le Nord des gens qui tout en servant de guides aux missionnaires seraient tentés de faire la traite des fourrures avec les indiens. On ne se fait pas une idée de ce que l'ambition de faire fortune peut aveugler l'esprit des hommes.

Quand Mgr Provencher, en 1838, proposa au gouverneur Simpson son projet d'envoyer des prêtres au Fort des Prairies, il lui répondit qu'il ne pouvait pas permettre cela avant d'avoir consulté le Comité de la Compagnie à Londres.

Excusez-moi, lui dit l'évêque, je tiens ma mission, je la tiens plus haute que celle de votre Comité. Ma mission, je la tiens de Dieu; je suis évêque pour envoyer des missionnaires partout dans ce pays annoncer l'évangile aux infidèles. J'en verrai mes prêtres jusqu'à la porte de vos forts et si vous leur refusez l'hospitalité, ils camperont dehors, mais ce ne sera pas honorable pour la Compagnie. L'antienne était entonnée et le gouverneur comprit que toute opposition serait inutile; aussi, quand en 1845, Mgr Provencher envoya le Fr. Taché et M. Lafliche à l'Île à la Crose, ils furent reçus dans le Fort et traités avec tous les égards possibles par le bourgeois M. McKenzie.

Ce fut au printemps de 1838 que les premiers missionnaires partirent de la Rivière Rouge pour aller évangéliser les sauvages de la Colombie. M.M. Dem-rse et Blanchet, deux prêtres canadiens du diocèse de Montréal avaient suivi Mgr. Provencher l'année précédente jusqu'à Saint-Boniface afin de se trouver là au départ des berges de la Compagnie sur lesquelles ils prendraient passage pour remonter la Saskatchewan jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Depuis longtemps déjà, la Compagnie avait établi des comptoirs sur les bords de l'Océan Pacifique et elle avait conduit des Canadiens qu'elle gardait à son service. Ceux-ci rendus dans ces contrées lointaines étaient dans l'impossibilité d'en revenir; ils avaient contracté mariage avec des femmes indiennes et avaient élevé là des familles. Comme ils avaient été élevés chrétiennement et qu'ils avaient, quoique loin de tout secours religieux conservé la foi, ils demandèrent aux officiers